

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 70 (1990)
Heft: 3

Artikel: La réutilisation d'édifices anciens en France
Autor: Robert, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886859>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La réutilisation d'édifices anciens en France

*Philippe Robert,
Cabinet d'Architectes Reichen + Robert, Paris*

Les conditions économiques actuelles et les mouvements en faveur de la préservation de notre patrimoine ont donné récemment une importance exceptionnelle à la réutilisation de bâtiments. Dans tous les pays dont l'industrie s'est développée à la fin du 19^e siècle, y compris en Suisse, il existe des bâtiments de grande qualité architecturale susceptibles de recevoir des fonctions nouvelles. Les Docklands de Londres, les filatures du Nord de la France, les docks de Boston, sont autant d'exemples qui ont démontré les avantages économiques, sociaux et culturels de la reconversion d'ensembles industriels.

La réutilisation est aujourd'hui la façon la plus efficace de sauver un édifice à caractère historique. En France, la Direction du Patrimoine du Ministère de la Culture accepte aujourd'hui l'idée d'utiliser un édifice classé, pour des fonctions à caractère commercial ou administratif. Dans l'hypothèse où des modifications sont apportées à l'édifice, celles-ci doivent être "réversibles", de manière à pouvoir un jour reconstituer l'édifice dans son état d'origine.

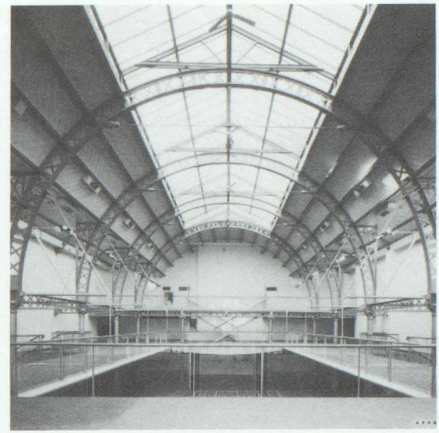
La reconversion représente une part très importante du marché de la construction et son impact économique ne peut pas être ignoré des architectes. La transformation des villes se fait aujourd'hui à travers des opérations fractionnées qui impliquent souvent de mélanger des interventions neuves et des opérations de reconversion, obligeant ainsi les architectes à avoir une attitude conceptuelle nouvelle.

La réutilisation est un acte authentique de création architecturale. A la manière dont un sculpteur travaille à partir d'éléments existants, l'architecte intègre dans sa conception des

formes, des matériaux, des dispositions architecturales qui sont "manipulées" pour répondre à un programme donné. Son imagination est parfois même démultipliée grâce à



*Grande Halle de la Villette à Paris : L'ancien marché aux bestiaux des abattoirs de la Villette est aujourd'hui un hall d'expositions et de manifestations culturelles variées. Des passerelles et des plateaux mobiles peuvent être déplacés tout au long de la nef centrale, sur des rails.
Maître d'Ouvrage : Etablissement Public du Parc de la Villette - Architectes : Reichen + Robert (Assistante : H. French) - Scénographe : G.C. François et J.H. Manoury.*

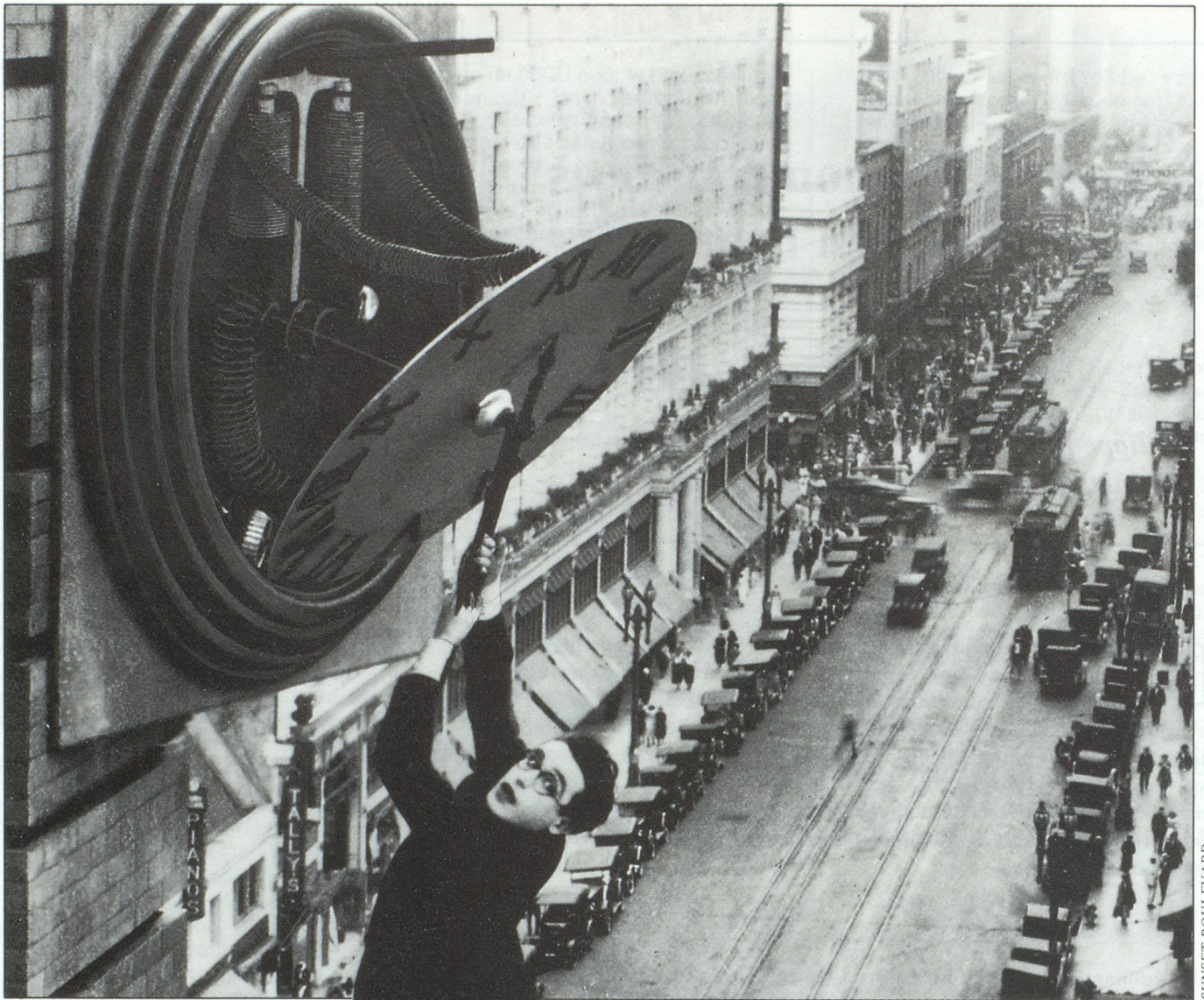


Pavillon de l'Arsenal à Paris : Dans une halle du XIX^e siècle, un étage d'exposition a été créé. Le nouveau plancher est suspendu à un réseau de câbles, selon une technique contemporaine intégrée dans la structure ancienne.

*Maîtres d'Ouvrage : Direction de l'Aménagement Urbain de la ville de Paris.
Architectes : Reichen + Robert (assistants : A. Hobson, D. Onde).*

*Surface : 4 160 m² dont 1 600 m² d'exposition et 1 600 m² de bureaux -
Livraison : Janvier 1989;*

la richesse des composants qu'il s'agit d'ordonner. Des solutions architecturales sont ainsi développées, qui n'auraient jamais été imaginées sans l'existence d'un bâtiment existant. A Paris, par exemple, le siège du quotidien Libération occupe un ancien garage, dont la rampe hélicoïdale située au centre sert de liaison entre les niveaux. Elle comporte des services communs et des petits lieux de rencontre et d'échange, à l'usage des journalistes et des visiteurs.



SUNSET BOULEVARD

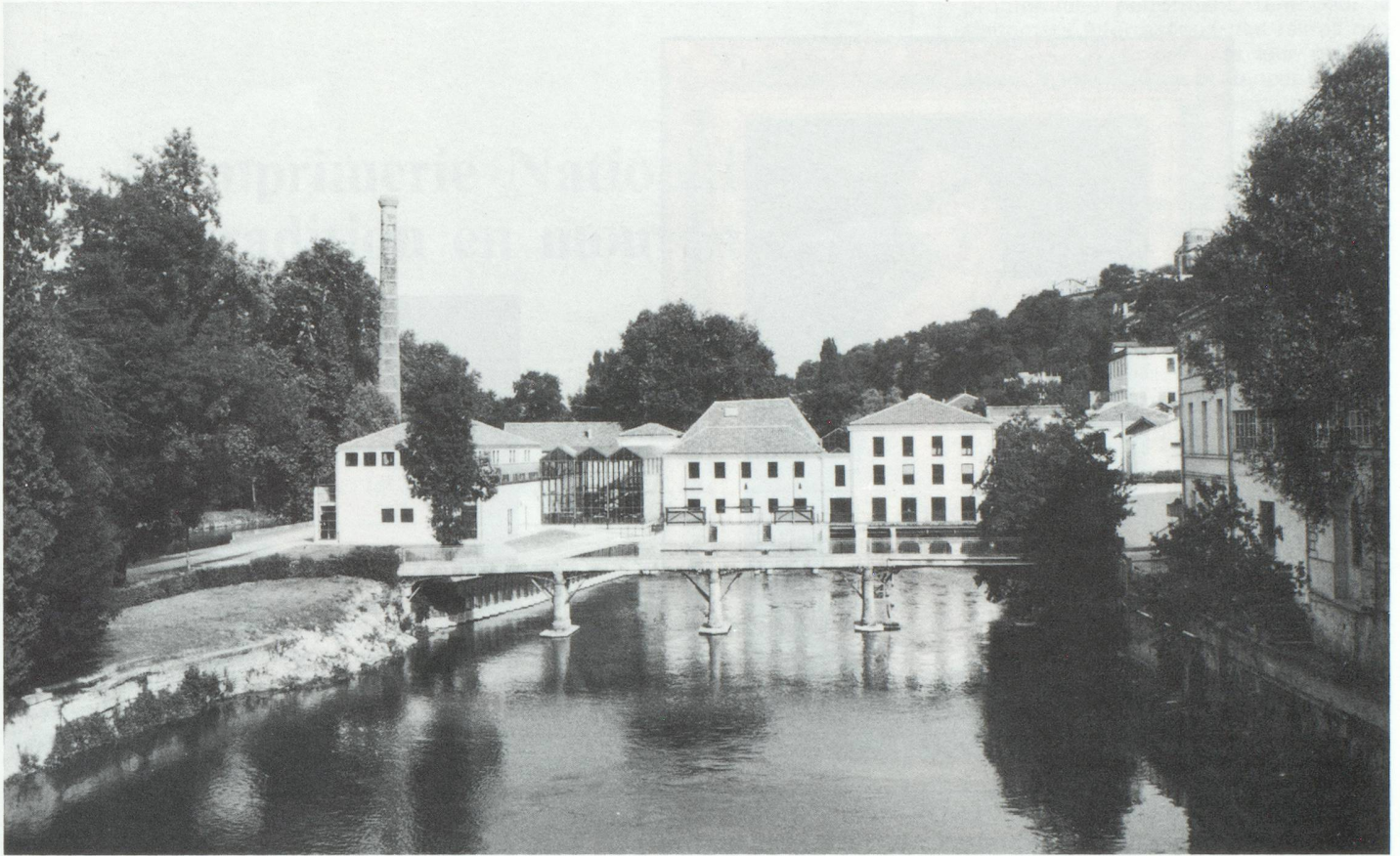
*C'est une prévoyance
très nécessaire de sentir
qu'on ne peut tout prévoir.*

(J.J. ROUSSEAU-Le contrat social)

 **La Bâloise**
Assurances

Dans tous les cas !...

47, rue Le Peletier - 75439 Paris Cedex 09
Tél. : (1) 40.16.20.00 - Télex 283 872 F - Télécopieur (1) 42.81.38.21.



*Ecole des Beaux Arts d'Angoulême : Grâce à l'adjonction de certains éléments d'architecture en métal et en verre, cet ancien moulin à papier est aujourd'hui une école d'art ; programme qui permet d'utiliser des espaces très variés qui sont ceux qui composent l'ancienne usine.
 Maître d'Ouvrage : Ville d'Angoulême et Semava - Architectes : Reichen + Robert, en association avec B + FI, architectes -
 Livraison : 1987 - Surface totale : 4 283 m²*

Mais, au-delà de la reconversion simple, on peut aussi considérer qu'un édifice existant est l'amorce d'une composition plus importante. L'extension ou la surélévation d'un bâtiment ancien est un exercice particulièrement difficile pour un architecte, mais c'est aussi l'occasion de créer une œuvre originale, fondée sur la richesse des rapports de l'ancien et du nouveau. L'architecte peut avoir une attitude d'intégration, consistant à s'inspirer de l'architecture existante, ou au contraire une attitude d'opposition dans laquelle chaque élément existe pour lui-même. Mais il peut aussi créer des formes contemporaines qui s'inspirent de celles du passé, et développer un dialogue harmonieux entre des architectures d'époques différentes. La mise

en œuvre des solutions évoquées plus haut suggère un état d'esprit et des méthodes de travail très spécifiques. L'intervention sur un édifice conservé suppose en effet qu'on le respecte, tant dans son esprit que dans ses détails architecturaux et sa conception technique. Les modifications que l'on peut apporter doivent être faites selon la logique de conception et de construction des bâtiments, et avec la plus grande "vérité", en affirmant clairement les interventions contemporaines.

Les quartiers historiques des villes anciennes, les secteurs industriels désaffectés, les grandes cathédrales de l'industrie que sont les filatures

ou les centrales thermiques électriques, sont autant "d'opportunités" urbaines qui représentent des surfaces importantes. Un bon rapport forme ancienne/fonction nouvelle peut permettre des réalisations peu coûteuses si certaines conditions sont réunies. Peut-être faut-il considérer que l'avenir des villes est dans leur passé. ■

L'agence d'architecture Reichen + Robert est connue en France et à l'étranger pour quelques réalisations remarquables de recyclage d'édifices anciens. Elle a acquis dans ce domaine une expertise exceptionnelle à travers la connaissance du bâti ancien, l'expérience de chantiers difficiles, le montage fonctionnel et financier d'ensembles complexes.

Bernard Reichen et Philippe Robert ont la conviction que le travail sur le tissu bâti existant est la façon la plus efficace de créer des formes architecturales nouvelles, tout en permettant aux villes de conserver leur identité.

- Vous êtes à la recherche de statistiques France-Suisse ou franco-suisse ?
- Vous aimeriez vérifier les dates d'une Foire (en France ou en Suisse) ?
- Vous souhaiteriez consulter les toutes dernières offres commerciales parvenues à la Chambre de Commerce Suisse en France ?

*Rien de plus simple :
avec votre Minitel*

**Appelez le 36-16
Tapez CECOM**

...et découvrez le nouveau service télématique de la Chambre de Commerce Suisse en France !